

La famille de

Madame

Monique JORDAN-HERTIG

a le chagrin de faire part de son décès,
survenu le 19 décembre 2010.

Selon le désir de la défunte les ob-
sèques ont eu lieu dans l'intimité.

La famille remercie chaleureusement
les médecins, ainsi que le personnel soi-
gnant de la Clinique de Genolier pour leur
gentillesse et leur dévouement.

Cet avis tient lieu de faire-part.